

STANDARD EXCHANGE INDUSTRY

ZAC de la Poterie
Rue d'Evigny
08000 PRIX-LES-MEZIERES

Tél. : +33(0)324529766
Email : contact@group-sei.com
Web : www.standard-exchange-industry.com
numéro EORI : FR81497827600024

REDUCIO

5 rue du Talus
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Numéro TVA : FR 90 750 635 690
SIRET : 750 635 690 00035

Adresse de livraison : Schmidt Küchen GmbH & Co KG

Hubert-Schmidt-Straße 4
Attn : Karl ERNST ou Markus OTT
66625 Nohfelden

Type d'opérations : Fourniture de biens

Montants exprimés en Euros

Désignation	Qté	P.U. HT	TVA	Total HT
31C022-503-4-00 - Convertisseur de fréquence SEW Système reconditionné et 100% testé Garantie : 12 mois Sn° 0129110 (Nomenclature douanière ou Code SH: 84834059)	1	485,00 €	20%	485,00 €
TRANSPORT - Frais de Port / Shipping charges Express - Vers l'Allemagne	1	109,00 €	20%	109,00 €

Total HT	594,00 €
Total TVA 20%	118,80 €
Total TTC	712,80 €

Conditions de règlement : Règlement à 30 jours

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : CIC Sedan

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30087	33756	00020518201	84

Adresse : 2, Rue de la Comédie
Nom du propriétaire du compte : SEI
Code IBAN : FR76 3008 7337 5600 0205 1820 184
Code BIC/SWIFT : CMCIFRPP

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «Conditions Générales») s'appliquent à tout achat effectué une personne physique ou morale (ci-après le « L'ACHETEUR») auprès de STANDARD EXCHANGE INDUSTRY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 814 978276, ayant son siège social 8 rue de l'Artisanat, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, France.
Tél : +33 (0)3 24 52 97 66
E-mail : contact@standard-exchange-industry.com (ci-après le « VENDEUR »).

IMPORTANT

Toute commande implique obligatoirement l'acceptation sans réserve de l'ACHETEUR des présentes conditions générales de vente.

Article 1./ Définitions

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante :

- « L'ACHETEUR » : désigne le cocontractant du VENDEUR, qui garantit avoir la qualité de consommateur telle que définie par le droit et la jurisprudence française.
- « LIVRAISON » : désigne la première présentation des PRODUITS commandés par l'ACHETEUR à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande.
- « PRODUITS » : désigne l'ensemble des produits disponibles à la vente
- « TERRITOIRE » : désigne la FRANCE Métropolitaine (hors DOM/TOM).

Article 2./ Objet

Les présentes Conditions Générales régissent la vente par le VENDEUR à ses ACHETEURS des PRODUITS. Elles prévalent sur toutes autres conditions, notamment de l'acheteur, qui pourraient leur être opposées, sauf accord écrit du VENDEUR. Aucune disposition particulière ou dérogatoire aux Conditions Générales ne saurait s'appliquer en l'absence d'accord écrit du VENDEUR.

Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des dispositions des Conditions Générales, ne peut jamais être interprété, par l'ACHETEUR, comme valant renonciation du VENDEUR à s'en prévaloir ultérieurement.

Les Conditions Générales pourront être librement modifiées par le VENDEUR, sans préavis ni indemnité. Elles seront simplement notifiées à l'ACHETEUR par tout moyen.

Elles s'appliqueront alors à toute commande de produit qui aura été passée par l'ACHETEUR postérieurement à cette notification, l'ACHETEUR étant réputé, en passant sa commande, avoir eu une parfaite connaissance des nouvelles conditions et les avoir acceptées.

Article 3./ Acceptation des conditions générales

L'ACHETEUR s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales et les accepter, avant de procéder au paiement d'une commande de PRODUITS.

Le VENDEUR conseille à l'ACHETEUR de lire les Conditions Générales à chaque nouvelle commande, la dernière version desdites Conditions s'appliquant à toute nouvelle commande de PRODUITS.

Article 4./ Achat de produits

L'ACHETEUR sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant un formulaire d'ouverture de compte.

L'ACHETEUR pourra contacter le service commercial du VENDEUR à tout moment par courrier électronique, à l'adresse contact@standard-exchange-industry.com, afin d'obtenir des informations sur le statut de sa commande.

Les informations que l'ACHETEUR fournit au VENDEUR lors d'une commande doivent être complètes, exactes et à jour. Le VENDEUR se réserve le droit de demander à l'ACHETEUR de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

Article 5./ Commandes**Article 5.1 Accusé de réception**

Un accusé de réception de commande est automatiquement adressée à l'ACHETEUR par courrier électronique.

Le VENDEUR n'envoie aucune confirmation de commande par courrier postal ou par télécopie.

5.2 Facturation

L'ACHETEUR doit indiquer clairement toutes les informations relatives à la LIVRAISON, en particulier l'adresse exacte de LIVRAISON, ainsi que tout éventuel code d'accès à l'adresse de LIVRAISON. L'ACHETEUR devra ensuite préciser le moyen de paiement choisi et se conformer aux conditions de règlement du VENDEUR à savoir 30 jours nets date de facture.

Ni le bon de commande que l'ACHETEUR établit, ni l'accusé de réception de la commande que le VENDEUR envoie à l'ACHETEUR par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de commande ou de paiement utilisé, L'ACHETEUR recevra l'original de la facture à la LIVRAISON des PRODUITS, à l'intérieur du colis.

5.3. Date de la commande

La date de la commande est la date à laquelle le VENDEUR accuse réception de la commande.

5.4. Prix

Pour tous les PRODUITS, l'ACHETEUR trouvera des prix affichés en euros hors taxes, ainsi que les frais de livraison applicables (en fonction du poids du colis, hors emballage, de l'adresse de LIVRAISON et du transporteur ou mode de transport choisi). Les prix excluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui apparaît cependant sur la facture finale, au taux en vigueur à la date de commande. Toute modification du taux applicable impactera le prix toutes taxes comprises de la facture, à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux. Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur du PRODUIT vendu.

Les prix des fournisseurs du VENDEUR sont susceptibles d'être modifiés. En conséquence, les prix indiqués peuvent changer. Ils peuvent également être modifiés en cas d'offres ou de ventes spéciales. Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué à la date à laquelle le VENDEUR accuse réception de la commande de l'ACHETEUR.

5.5. Disponibilité des PRODUITS

Selon le cas, la disponibilité des PRODUITS dépend des stocks du VENDEUR.

Le VENDEUR s'engage à honorer les commandes reçues sous réserve que les PRODUITS soient disponibles.

Les ACHETEURS peuvent également être informés du réassort d'un PRODUIT par le VENDEUR.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la commande, le VENDEUR s'engage à informer l'ACHETEUR sans délai si le PRODUIT est indisponible.

Le VENDEUR peut, à la demande de l'ACHETEUR : Soit proposer d'expédier tous les PRODUITS en même temps dès que les PRODUITS en rupture de stock seront à nouveau disponibles, Soit procéder à une expédition partielle des PRODUITS disponibles dans un premier temps, puis à l'expédition du reste de la commande lorsque les autres PRODUITS seront disponibles, sous réserve d'une information claire concernant les frais de transport supplémentaires qui pourront être engagés, Soit proposer un PRODUIT alternatif de qualité et de prix équivalents, accepté par l'ACHETEUR.

Si l'ACHETEUR décide d'annuler sa commande de PRODUITS indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les PRODUITS indisponibles au plus tard dans les trente (30) jours du paiement.

Article 6./ Paiement**6.1. Moyens de paiement**

L'ACHETEUR peut payer ses PRODUITS suivant les moyens proposés par le VENDEUR.

L'ACHETEUR garantit au VENDEUR qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Le VENDEUR prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises dans le cadre du paiement.

6.2. Date de paiement

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte de l'ACHETEUR sera débité dès la commande de PRODUITS.

En cas de LIVRAISON partielle, le montant total sera débité du compte de l'ACHETEUR au plus tôt lorsque le premier colis sera expédié. Si l'ACHETEUR décide d'annuler sa commande de PRODUITS indisponibles, le remboursement s'effectuera conformément au dernier paragraphe de l'article 5.5 des présentes Conditions Générales.

Une facture est établie pour chaque commande. Des délais de paiement peuvent être acceptés par le VENDEUR sous réserve de l'accord de son organisme d'assurance-crédit et de sa direction administrative et financière. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement, par l'acheteur, de pénalités de retard exigibles de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

Ces pénalités sont calculées au taux d'intérêt légal en vigueur et sont majorées de l'indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant minimal de quarante (40) euros, le montant de cette indemnité pouvant être réajusté pour tenir compte du montant des frais de recouvrement réellement exposés, le cas échéant.

6.3. Retard ou refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, l'ACHETEUR devra contacter le Service Client du VENDEUR afin de payer la commande par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par l'ACHETEUR s'avérerait impossible, la commande sera annulée et la vente automatiquement résiliée.

Article 7./ Preuve et Archivage

Tout contrat conclu avec l'ACHETEUR correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par le VENDEUR pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L. 134-2 du code de la consommation.

Le VENDEUR accepte d'archiver ces informations afin d'assurer un suivi des transactions et de produire une copie du contrat à la demande de l'ACHETEUR.

En cas de litige, le VENDEUR aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.

Article 8./ Transfert de propriété

Le VENDEUR reste le propriétaire des PRODUITS livrés jusqu'à leur complet paiement par l'ACHETEUR.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert à l'ACHETEUR, au moment de la réception par lui, ou par un tiers désigné par lui autre que le transporteur, des risques de perte ou de dommage des PRODUITS faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

Article 9./ Livraison

Les produits commandés par l'ACHETEUR sont soit livrés par transporteur à l'ACHETEUR, soit font l'objet d'un enlèvement par ce dernier à l'adresse du VENDEUR.

L'enlèvement doit être spécifié expressément lors de la commande.

Il est effectué par l'ACHETEUR dans les trois (3) jours à compter de la notification de mise à disposition qui lui est adressée par écrit, à défaut de quoi des frais de stockage lui sont facturés. Des délais indicatifs de livraison des produits commandés sont indiqués sur la confirmation de la commande. Ces délais de livraison ne sont pas contractuels mais donnés à titre informatif et indicatif uniquement, dans la mesure où ils dépendent, notamment, des quantités commandées, d'une modification acceptée de commande, du transporteur, de l'ordre d'arrivée des commandes, de l'état du stock ainsi que d'autres événements imprévisibles tels que (liste non limitative) grève, perturbation de toute nature, retard dans la livraison de matières premières et composants essentiels à la vente de produits ou de prestations de services. Aussi, les dépassements de délai de livraison (voire les ruptures de stock) ne peuvent jamais donner lieu à dommages-intérêts, ni à une annulation des commandes en cours, ou encore à la suspension du paiement d'une commande, le VENDEUR n'étant en aucun cas responsable du non-respect des délais de livraison indiqués ci-avant, ce que l'ACHETEUR reconnaît et accepte expressément. Une commande peut être exécutée en une ou plusieurs livraisons, ce qui n'autorise pas l'acheteur à s'acquitter partiellement du paiement de la commande ou prestation de service ni de suspendre ledit paiement.

Article 10./ Emballage

Les PRODUITS seront emballés conformément aux normes de transport en vigueur, afin de garantir un maximum de protection pour les PRODUITS pendant la LIVRAISON.

Les ACHETEURS s'engagent à respecter les mêmes normes lorsqu'ils retournent des PRODUITS dans les mêmes conditions.

Article 11./ Réclamations : non-conformité (erreur de désignation ou de quantité) ou défauts apparents

Toute livraison fera l'objet d'un bon de livraison que l'acheteur devra émettre lors de la réception des produits.

La signature de ce récépissé de transport constitue une acceptation sans réserve de la marchandise.

Il appartient à l'ACHETEUR de vérifier les produits au moment de leur livraison et de formuler toute réserve utile auprès du transporteur conformément aux dispositions légales applicables (réserves précises par lettre recommandée, avec accusé de réception dans les 48 heures suivant la réception), faute de quoi il ne pourra être fait droit à aucune réclamation, et ce même en cas de réclamation ultérieure faite directement auprès du vendeur.

Toute détérioration du produit réalisée lors du transport relève de la responsabilité du transporteur uniquement, l'ACHETEUR renonçant à tout recours contre le VENDEUR à ce titre.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur visées ci-avant, les réclamations sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou sur un vice apparent affectant les produits doivent obligatoirement être adressés au VENDEUR par écrit dans les quarante-huit (48) heures de la réception de la marchandise.

A défaut du respect de ce délai, aucun retour de marchandises ne sera accepté par le VENDEUR et aucune réclamation ne pourra être prise en considération à l'exception de la garantie des vices cachés qui seule pourra être mise en œuvre.

En cas de réclamation auprès du VENDEUR, il appartient à l'ACHETEUR de fournir toute justification quant à la réalité de la non-conformité ou du vice apparent constaté, ce dernier devant laisser au vendeur toute facilité pour procéder à un contrôle. Aucun retour ne pourra être effectué par l'ACHETEUR sans l'accord écrit et préalable du VENDEUR, lequel se réserve le droit de mener une expertise préalable des produits prétendument viciés ou non-conformes. Aucun retour ne saurait être accepté dans un conditionnement et emballage autre que celui d'origine.

En cas de retour de produits, un bordereau de retour devra être établi par l'ACHETEUR, sur lequel figureront le motif du retour et le numéro de la commande ou de la prestation de services.

En cas de non-conformité ou de vice apparent avéré, les frais de retour sont à la charge de l'ACHETEUR.

Toute réclamation effectuée par l'ACHETEUR dans les conditions et suivant les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement des produits commandés.

Article 12./ Garanties

12.1. Garantie de conformité

Le VENDEUR est tenu de livrer un PRODUIT conforme c'est-à-dire propre à l'usage attendu d'un bien semblable et correspondant à la description donnée sur le SITE.

Cette conformité suppose également que le PRODUIT présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le VENDEUR, y compris dans les publicités et sur les étiquetages. Dans ce cadre, le VENDEUR est susceptible de répondre des défauts de conformité existants lors de la délivrance mais aussi des instructions de montage ou de de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge ou a été réalisée sous sa responsabilité. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux (2) ans à compter de la délivrance du PRODUIT.

En cas de défaut de conformité, l'ACHETEUR pourra demander le remplacement ou la réparation du PRODUIT. Toutefois, si le coût du choix de l'ACHETEUR est manifestement disproportionné au regard de l'autre option envisageable, compte tenu de la valeur du PRODUIT ou de l'importance du défaut, le VENDEUR pourra procéder à un remboursement, sans suivre l'option choisie par l'ACHETEUR.

Dans l'hypothèse où un remplacement ou une réparation serait impossible, le VENDEUR s'engage à restituer le prix du PRODUIT sous 30 jours à réception du PRODUIT retourné et en échange du renvoi du PRODUIT par l'ACHETEUR à l'adresse suivante :

STANDARD EXCHANGE INDUSTRY rue d'Évigny, ZAC de la Poterie - 08000 Prix-les-Mézières.

Il est précisé que la présente garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la GARANTIE COMMERCIALE consentie, le cas échéant, sur les PRODUITS.

12.2. Garantie de vices cachés

Le VENDEUR est tenu de la garantie à raison des vices cachés du PRODUIT vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'ACHETEUR ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Cette garantie permet à l'ACHETEUR qui peut prouver l'existence d'un vice caché de choisir entre le remboursement du prix du PRODUIT s'il est retourné et le remboursement d'une partie de son prix, si le PRODUIT n'est pas retourné. Dans l'hypothèse où un remplacement ou une réparation serait impossible, le VENDEUR s'engage à restituer le prix du PRODUIT sous 30 jours à réception du PRODUIT retourné et en échange du renvoi du PRODUIT par l'ACHETEUR à l'adresse suivante Rue d'Évigny ZAC de la Poterie, 08000 Prix-Les-Mézières. L'action résultant des vices cachés doit être intentée par l'ACHETEUR dans un délai de 1 (un) an à compter de la découverte du vice

12.3 Garantie commerciale

Le VENDEUR garanti la première mise en service du produit et ne pourra pas être tenu responsable de toute autre panne survenue après cette dernière compte tenu du caractère altérable des composants ou encore de la spécificité des systèmes ainsi que leur vulnérabilité due à l'environnement dans lequel ils évoluent. L'ACHETEUR devra pour faire valoir ce que de droit retourner le produit au VENDEUR qui après analyse jugera du caractère applicable ou non de la garantie commerciale.

En cas d'application de la GARANTIE COMMERCIALE, LE VENDEUR se réserve le droit de proposer une réparation.

Toutefois, si le coût de réparation est manifestement disproportionné, compte tenu de la valeur du PRODUIT ou de l'importance du défaut, le VENDEUR pourra procéder à l'édition d'un AVOIR en faveur de L'ACHETEUR.

Article 13./ Responsabilité

La responsabilité du VENDEUR ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputable à l'ACHETEUR, notamment lors de la saisie de sa commande. Le VENDEUR ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

Il est par ailleurs précisé que le VENDEUR ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au SITE.

En conséquence, elle exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées.

Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

Article 14./ Réclamations

Le VENDEUR met à la disposition de l'ACHETEUR un « Service téléphonique Client » au numéro suivant : +33 (0)3 24 52 97 66 (numéro non surtaxé).

Toute réclamation écrite de l'ACHETEUR devra être transmise à l'adresse suivante : 8 rue de l'Artisanat, 08000 Charleville-Mézières.

Article 15./ Validité des Conditions Générales

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les ACHETEURS à méconnaître les présentes Conditions Générales.

Article 16./ Modification des Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les achats effectués chez Standard Exchange Industry.

Les Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par le VENDEUR à tout moment.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux PRODUITS déjà achetés.

Article 17./ Compétence et droit applicable

Les présentes Conditions Générales ainsi que les relations entre l'ACHETEUR et le VENDEUR sont régies par le droit français.

En cas de litige, seuls les tribunaux français seront compétents. Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors

de la survenance de tout conflit relatif au présent contrat, y compris portant sur sa validité.

La partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

Si au terme d'un délai de quinze (15) jours, les parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-après.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation.

Par exception, les parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête.

Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.

Ces conditions sont disponibles dans plusieurs langues. En cas de différends dans le texte, le texte original français sera prioritaire.